

Objet : Éclusées du Doubs franco-suisse

Charmauvillers, le 27 mai 2010

Monsieur le Président, cher collègue,

Je me permets de vous adresser le dossier ci-joint de l'AAPPMA « La Franco-Suisse et Gorges du Doubs » qui présente un problème majeur affectant depuis quelques années la portion frontalière de notre rivière.

En effet, ce haut lieu de la pêche et du tourisme vert est gravement mis en danger par une perturbation totale des débits de la rivière due au fonctionnement des barrages et usines hydroélectriques installés sur son cours.

Soutenus par le Conseiller général Daniel LEROUX, Président du Comité de Pilotage du site Natura 2000 Dessoubre-Réverotte-Doubs, il nous a paru plus qu'opportun de solliciter l'appui d'élus, de personnalités et des services et organismes concernés de notre département et de la Suisse voisine afin d'assurer à notre rivière un avenir autre que celui qui l'attend si la situation actuelle devait perdurer.

Conscients du peu de temps dont vous disposez, nous avons voulu ce dossier court. En cette Année Internationale de la Biodiversité, quelques minutes vous suffiront pour saisir la gravité de la situation.

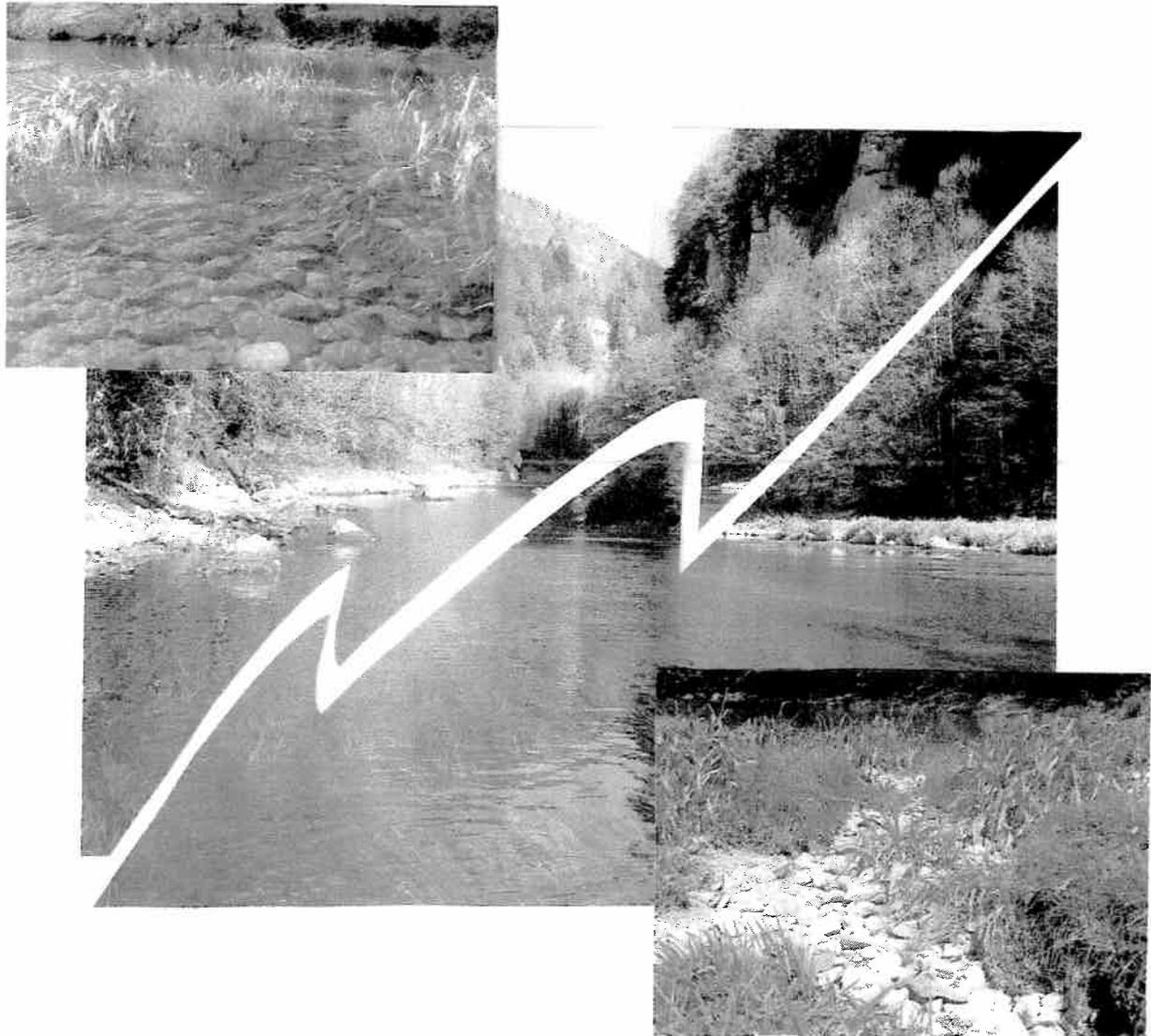
Quant au geste que nous réclamons de votre part en page 10, s'il ne représente qu'un investissement de temps minime, sachez qu'il sera déterminant pour la portée de notre action.

Vous en remerciant par avance, nous vous prions de croire, Monsieur le Président et cher collègue, à l'expression de nos salutations très cordiales.

Le Président, Christian TRIBOULET

Éclusées sur le DOUBS franco-suisse

Vers la fin programmée d'un paradis touristique ?



Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques

« LA FRANCO-SUISSE ET GORGES DU DOUBS » 25470 GOUMOIS

Président : Christian TRIBOULET, 03 81 98 48 50 christian.triboulet@mpsa.com

Avril 2010

RIVIERE AUTREFOIS REFERENCE en matière de biodiversité, paradis touristique réputé être l'un des hauts lieux de pêche à la truite mais aussi site prisé par les amoureux de la nature, les promeneurs et les amateurs de sports d'eaux vives, le Doubs est en train de mourir. De janvier à décembre, des **variations quasi-quotidiennes de son niveau d'eau**, de plusieurs dizaines de cm par jour, dues aux **éclusées et coupures brutales**, menacent de tuer ce merveilleux cours d'eau.

Cela fait plus de trois ans que l'AAPPMA « La Franco-Suisse » et d'autres sociétés de pêche suisses et françaises ont fait part de leur mécontentement devant **la façon dont les ouvrages hydroélectriques installés sur le Doubs gèrent les débits d'eaux**.

En 2007, une pétition de plus de 3 000 signatures ainsi que des courriers de commerçants et partenaires touristiques de la Vallée du Doubs avait en effet été déposée en Préfecture.

A ce jour, rien n'a changé. Les exploitants se cachent derrière le règlement d'eau qu'ils respectent et les administrations tant suisses que françaises que nous côtoyons restent impuissantes et frileuses. Un accord-cadre sur l'amélioration des débits du Doubs est en place pour travailler sur les débits-planchers. Mais, d'insuffisantes « mesurètes » en inacceptables propositions, rien ne sera résolu tant qu'une gestion responsable de l'eau ne sera pas mise en place.

Outre que ces fortes variations de niveau rendent impossible la **pêche**, et *à fortiori* la pêche à la mouche, ce sont surtout les animaux aquatiques qu'elles perturbent : lorsque la déferlante arrive, **poissons et invertébrés** doivent subitement se réfugier sur les bords de la rivière où beaucoup d'entre eux se retrouvent piégés ou échoués lors de la brusque diminution du débit qui s'ensuit.

Chaque espèce aquatique est constamment perturbée et sa reproduction compromise, notamment à l'étape de l'éclosion. Lorsque le retrait de l'eau atteint plusieurs mètres selon les sites, ce sont des milliers d'alevins et d'invertébrés qui restent échoués sur les bords de la rivière.

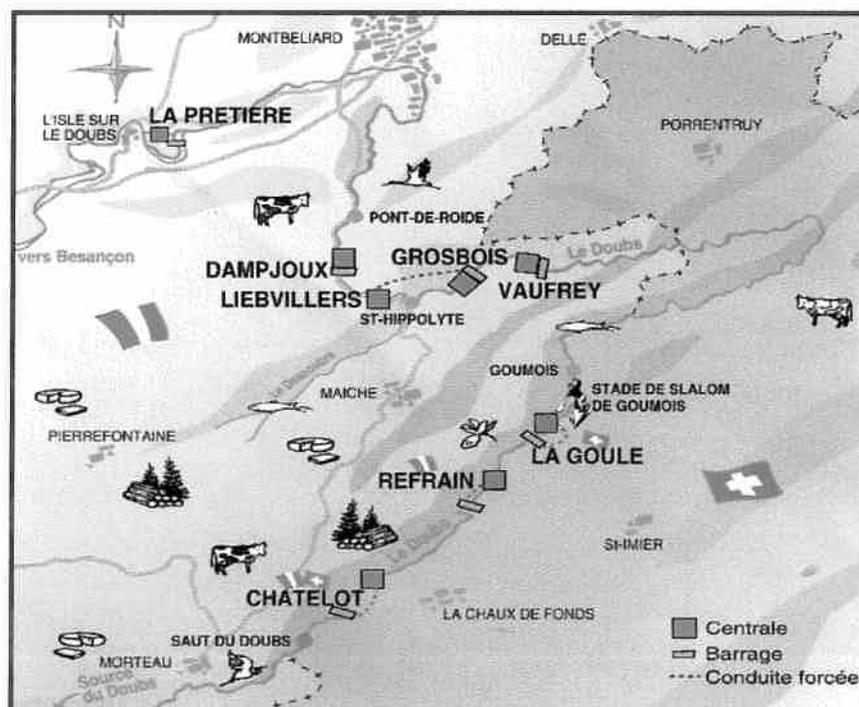
Le problème est compliqué car les responsables sont multiples (3 barrages, 3 exploitants différents). Certes, de l'électricité est produite autrement qu'en produisant du CO₂ ou des déchets radioactifs. Mais à une heure où des centaines de milliers d'euros sont investis sur d'autres cours d'eau pour sauver les populations résiduelles d'Aprons, allons-nous rester impassibles alors que nos populations de

poissons, Truites, Ombres, Chabots, Loches, Toxostomes et même Apons, sont condamnées par une telle gestion ? Quand de toutes parts (y compris dans des rivières voisines) fleurissent des projets de renaturation, des contrats Natura 2000, etc..., allons-nous laisser cette gestion irresponsable continuer à éroder quotidiennement la biodiversité du Doubs et détruire l'image d'un haut-lieu touristique presque mondialement connu ? Quel avenir pour une rivière qui se veut être le fil conducteur d'un Parc Naturel Régional en cours d'élaboration ?

Nous devons réagir vite, et puisque les lois en place ne suffisent pas à garantir la production d'une électricité, qui de plus se veut « verte », sans mettre à mal l'équilibre biologique de la rivière, celles-ci doivent impérativement être **révisées**.

Aussi, au travers du présent dossier, demandons-nous le **soutien de nos personnalités politiques** impliquées dans la sauvegarde de l'environnement et soucieuses de maintenir ce **pôle touristique** directement lié à la pêche et aux loisirs aquatiques.

SITUATION GENERALE



*L'AAPPMA « Franco Suisse » couvre 27 kilomètres du Doubs-frontière depuis l'amont de la retenue de Biaufond ou du Refrain, jusqu'à Clairbief en passant par la « perle franco-suisse de la vallée du Doubs », Goumois. Elle a sur son parcours les deux barrages du **Refrain** et de la **Goule**, tandis que celui du **Châtelot**, le barrage qui « commande » les débits du Doubs, se situe bien en amont.*

NOS ARGUMENTS

Les problèmes liés à l'activité hydroélectrique sont :

1) Les éclusées

Elles sont quasi-quotidiennes. Provoquées par le barrage le plus en amont, le Châtelot, et d'une amplitude allant jusqu'à $40 \text{ m}^3/\text{s}$ en quelques heures, quel que soit le débit initial de la rivière, elles sont préjudiciables à son bon fonctionnement. **Le niveau d'eau monte rapidement de 60 à 80 cm** et déborde par-dessus les barrages du Refrain et de la Goule qui n'ont pas la même capacité ni de stockage, ni de turbinage. L'eau se trouble fortement et perturbe la faune aquatique, des insectes aux poissons. La pêche en ces lieux mythiques est impossible durant ces journées. Pour une production d'électricité de quelques heures par jour seulement, le concessionnaire du barrage, le Groupe « E », ne turbine les eaux du Doubs qu'en fonction des prix du courant... Il s'offre même le luxe de vendre son électricité plus cher, sous un label « énergie verte » !

Exemple : Effet d'une éclusée au lieu-dit « Les Seignottes » à Goumois.

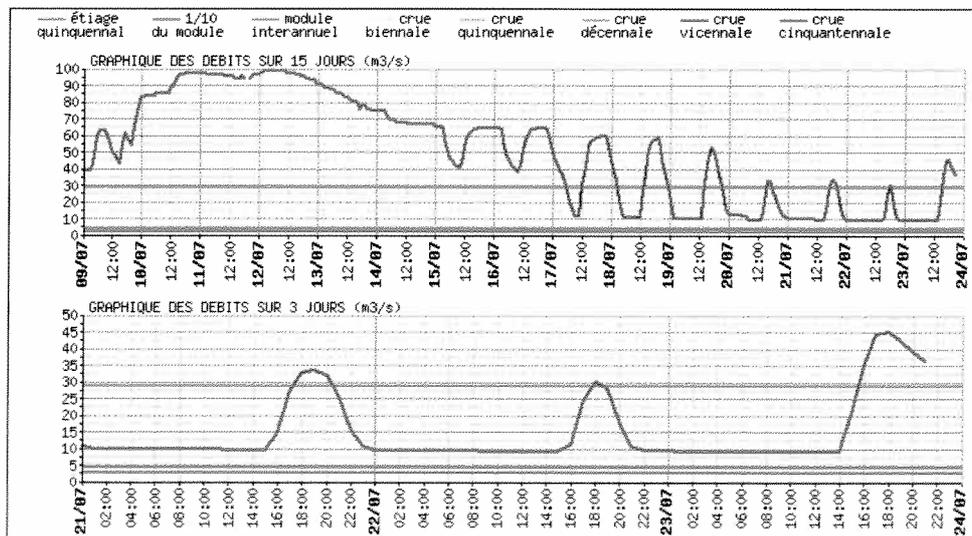


Le matin



L'après-midi

Variation des débits dans le temps

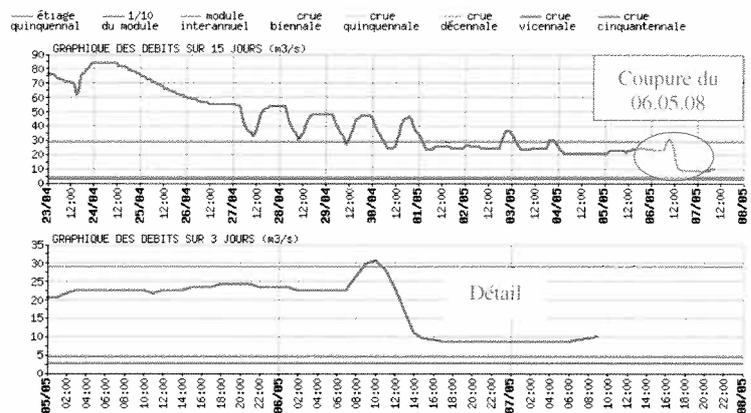


2) Les mises à sec brutales

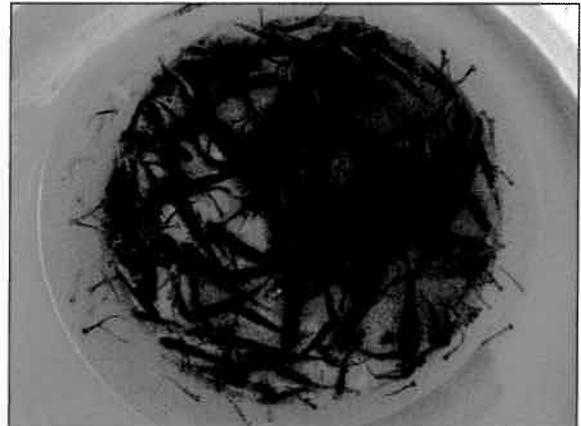
Tout secteur inondé en continu depuis plusieurs jours est très vulnérable aux subites mises à sec. Les trois exemples suivants montrent plusieurs cas de figure où ont été enregistrées de fortes mortalités de poissons. Ces évènements sur les parcours de la Franco-Suisse sont imputables aux deux usines du Refrain et de la Goule, qui, par leur faible marge de manœuvre, tentent désespérément de s'adapter aux débits anarchiques délivrés par le Châtelot.

1^{er} exemple : La coupure du 6 mai 2008

Caractérisée par une longue période avec des débits supérieurs à 20 m³/s puis par une chute à 8 m³/s en 6 heures seulement, elle a probablement tué des milliers de poissons sur le linéaire du Doubs. Survenue à une période où les **alevins de truites et d'ombres** venaient d'éclore, cette seule coupure a certainement compromis une grosse partie de la reproduction de l'année.



A titre indicatif, nous avons sauvé près de 600 alevins de l'année ainsi que des adultes de vairons, chabots, loches dans seulement deux flaques où était restée un peu d'eau.



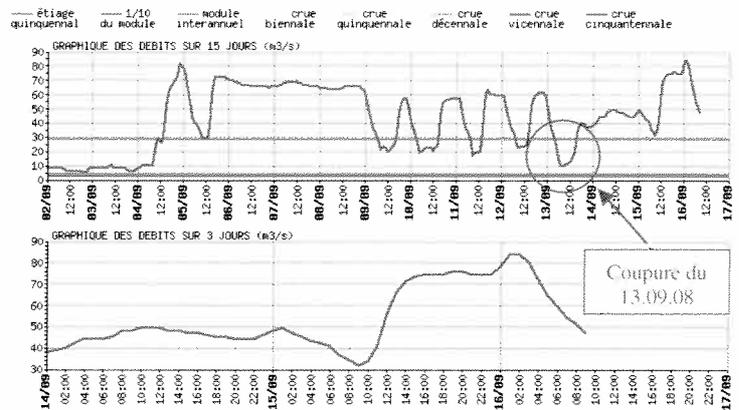
On ne parle souvent que des poissons, mais il faut savoir que les insectes aquatiques se comptent par dizaines sous chaque pierre. Plus que de mortalité, on peut parler d'**appauvrissement de la rivière** et d'**altération de ses chaînes alimentaires**.

Trichoptères et gammares



2^e exemple : La coupure du 13 septembre 2008

Caractérisée par un « creux » entre 2 éclusées à peine plus profond que les jours précédents, mettant à sec des zones qui avaient été inondées en continu depuis 9 jours, elle a été, elle aussi, une véritable catastrophe.



Berge asséchée brutalement



Vairons et loches morts

3^e exemple : Les coupures d'avril 2009

Après les fortes eaux liées à la fonte des neiges, les premières coupures ont eu lieu durant la 3^e semaine d'avril. Heureusement, les alevins de truites et d'ombres n'avaient pas totalement éclos et colonisé les bords de la rivière, ce qui a évité une catastrophe semblable à celle de 2008. Cela n'a toutefois pas empêché des poissons plus grands de se faire piéger.



Truite d'environ 30 cm piégée



Cadavres de truitelles et chabots

3) Le cas de l'année 2009 (voir Annexe 1)

Durant la sécheresse de 2009 qui a duré du printemps à l'automne, les très faibles débits du Doubs en amont des barrages ont empêché les exploitants de turbiner à leur guise. Résultat : les alevins de truite et d'ombre ont été mieux préservés, nous avons assisté à de massives éclosions d'insectes au mois de mai. Les conditions de pêche à la mouche, notamment les fameux « coups du soir », ont donc été telles que les habitués du Doubs disaient avoir l'impression de retrouver leur rivière comme elle était voilà 15 ans... A « la Franco-Suisse », nous avons vendu 2300 permis de pêche touristiques soit 1000 de plus que l'année dernière, et ce uniquement grâce aux conditions hydrologiques !

Gestion irresponsable

Pourtant « moins d'éclusées » ne veut pas dire « pas d'éclusées »... Fin août 2009, alors que la sécheresse battait son plein, que les barrages ne pouvaient presque plus écluser depuis plusieurs semaines, et que les débits naturels en amont des barrages s'effondraient chaque jour un peu plus (le seuil de 2,6 m³/s aux Brenets en dessous duquel les barrages ont le droit de donner moins d'eau que le minimum imposé avait été dépassé une semaine plus tôt !), le Doubs a subi 4 jours d'éclusées à près de 40 m³/s, c'est-à-dire presque le maximum possible (Annexe 2). Tout cela a contribué à vider le peu de réserve qu'il y avait encore dans le lac de retenue du Châtelot. Et comme la sécheresse s'est poursuivie pendant presque 2 mois, les exploitants ont dû terminer le mois d'octobre en essayant tant bien que mal de gérer la machiavélique équation consistant à respecter les niveaux mini dans les barrages du Châtelot et du Refrain tout en assurant un débit suffisant dans la rivière. Résultat : fin octobre, **moins de 3 m³/s à Goumois.**

Ayant interpellé un responsable du groupe E sur le bien-fondé de telles éclusées au milieu de cette sécheresse, nous avons eu pour toute réponse : « Pour faire de l'électricité. »...

Il faut bien comprendre que ...

... par rapport à des phénomènes naturels (pluie, fonte des neiges...), l'amplitude, les variations de débit et la fréquence des éclusées sont sans commune mesure. Ces phénomènes d'origine humaine sont, de plus, totalement indépendants des saisons et des cycles naturels d'un cours d'eau.

Cette gestion des niveaux d'eau qui ne tient pas compte de la fragilité du milieu naturel récepteur se traduit par 2 types d'effets néfastes :

- un *effet chronique*, responsable d'un appauvrissement en espèces et d'une baisse globale des effectifs des espèces les plus sensibles ;
- un *effet accident*, qui provoque de grands pics de mortalité.

4) Perspectives d'avenir inquiétantes

Le Groupe E n'envisage en aucun cas de modifier le système d'exploitation du barrage du Châtelot. Quand les gestionnaires acceptent de discuter, c'est pour proposer un aménagement des heures d'éclusées afin de nuire le moins possible à la pêche et particulièrement au « coup du soir » pour la pêche à la mouche. Mais ils oublient le traumatisme subi par la rivière et ses habitants quand le débit peut varier de 11 fois dans les deux sens sur une période de 24 heures...

La Société des Forces Electriques de la Goule et EDF, cette dernière étant également actionnaire dans l'exploitation du barrage du Châtelot, perdent des millions de m³ d'eau par jour quand le Châtelot turbine 40 m³/s et que les centrales du Refrain et de la Goule ne peuvent en turbiner que la moitié. L'excédent traverse les barrages en surverse.

Chaque année, les réserves en eau des retenues de la Goule et du Refrain diminuent un peu plus en raison du phénomène naturel qui survient lors de création d'un obstacle : l'envasement.

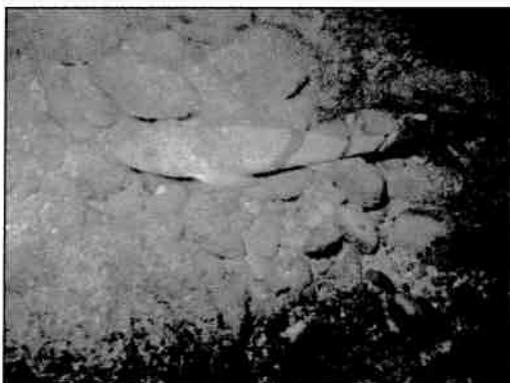
Pour remédier à cette perte et nous proposer une solution ayant des effets atténués en aval du Refrain, EDF a envisagé de **doubler la hauteur de marnage** dans la retenue de Biaufond, soit passer de 80 cm à 160 cm de variation par jour. Dans l'état actuel des choses, et sous réserve d'un projet pharaonique visant à recreuser le lit du lac en mettant en mouvement des millions de m³ de vase, cela aurait pour conséquence de mettre quotidiennement à sec une immense partie de la retenue avec, encore une fois, un impact écologique considérable.

En d'autres termes : pour sauver nos premières catégories, nous devrions accepter de sacrifier nos deuxièmes...

La retenue de Biaufond : imaginons le recreusement de toutes ces zones peu profondes ou leur assèchement quotidien...



5) Un mot sur l'Apron



L'Apron du Rhône, *Zingel asper*, est : .

- Endémique du bassin du Rhône (n'est plus présent que dans quelques cours d'eau **dont le Doubs**)
- une espèce jugée en **danger critique d'extinction** à l'échelle internationale (UICN)
- **Strictement protégé** par la loi française
- Inscrit à l'annexe II de la directive européenne « Habitats, Faune et Flore »
- l'objet d'un second programme européen LIFE

Très sensible à la qualité du milieu, l'Apron représente aujourd'hui **l'un des principaux indicateurs biologiques**. Poisson de fond, il ne semble a priori pas directement visé par l'impact des éclusées sauf qu'*au stade alevin, il nage en pleine eau et est très vulnérable aux variations de*

débit. Cette seule période de sa vie suffit à rendre son **existence complètement incompatible** avec les conditions que l'actuelle gestion des barrages engendre sur le Doubs.

Des efforts considérables pour le sauver sont entrepris sur d'autres rivières (la Drôme, et même **la Loue** dans notre région) moyennant des centaines de milliers d'euros pour construire des passes à poissons qui lui sont adaptées, etc... Est-il normal que sur le Doubs, rien ne soit fait, et pire encore que l'on autorise ces éclusées, qui, on le sait, lui seront fatales à très court terme ?

La disparition de l'apron marquerait un considérable échec dans la gestion durable du cours d'eau et de la biodiversité de notre territoire. La loche, le chabot, l'ombre et la truite seraient les suivants sur la liste...

CONCLUSION

Nous sommes parfaitement conscients de **l'intérêt de cette énergie renouvelable qu'est l'hydroélectricité**. Mais une telle gestion de l'eau conduit purement et simplement à la **destruction de l'écosystème du Doubs et la mort inéluctable du tourisme qui y est attaché**.

Nous demandons donc une **réduction de l'amplitude et de la brutalité des éclusées, accompagnée d'une prise en compte des conditions hydrologiques naturelles**. Nous insistons aussi pour que des **précautions particulières soient mises en place pour accompagner les fortes baisses de débit**.

A une époque où l'on parle tant de développement durable, **la seule façon d'assurer un avenir pour le Doubs est de modifier les lois et règlements d'eau**.

VOTRE SOUTIEN POLITIQUE INDISPENSABLE À NOTRE ACTION

Nous vous remercions pour l'attention que vous avez prêtée à ce dossier. Espérant vous avoir convaincu de l'urgence de la situation, nous sollicitons de votre part un geste simple mais indispensable : *envoyer au Président de l'AAPPMA un courrier accusant réception du présent dossier et mentionnant votre préoccupation et soutien vis-à-vis de la problématique qui y est évoquée*.

Nous adresserons ensuite le présent dossier accompagné de l'ensemble des courriers de soutien à Monsieur le Préfet de Franche-Comté et du Doubs.

*Dossier réalisé par l'AAPPMA « La Franco-Suisse et Gorges du Doubs »
en étroite collaboration avec Jean-Marc BURGAT, Maire de Charmauvillers
et avec le soutien de Daniel LEROUX, Président du Comité de Pilotage Natura 2000 Dessoubre,
Reverotte et Doubs.*

Contacts :

Mr Christian TRIBOULET

Président AAPPMA « La Franco-Suisse »,
8 rue des Vergers, 25420 VOUJEAUCOURT
03 81 98 48 50, christian.triboulet@mpsa.com

Mr Patrice MALAVAUX

Garde-Pêche AAPPMA « La Franco-Suisse »,
1 rue de la Côte, 25470 CHARMAUVILLERS
03 81 44 00 07, 06 79 68 62 36, patmalavaux@gmail.com

Mr Daniel LEROUX

Conseiller Général
Président du Comité de Pilotage Natura 2000
7 avenue de la Gare d'eau, 25031 BESANCON Cedex
03 81 25 81 25

Mr Aurélien HAGIMONT

Chargé de mission Natura 2000
Comm. de Communes du Plateau du Russey, 17 av. de Lattre de Tassigny, 25210 LE RUSSEY
03 81 43 81 26, a.hagimont.ccpr@orange.fr

Mr Jean Marc BURGAT

Maire de Charmauvillers,
5 Grande rue, 25470 CHARMAUVILLERS
03 81 44 20 60, mairie.charmauvillers@wanadoo.fr

ANNEXE 2

L'Est Républicain 30 août 2009

PAYS HORLOGER

ER 30/08/09.

ENVIRONNEMENT

Le Doubs, entre sécheresse et débits absurdes

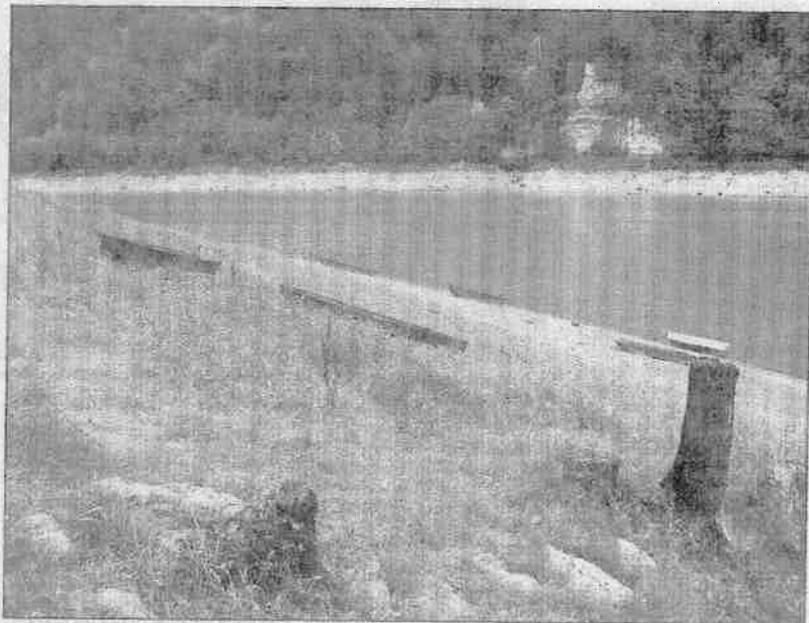
Cellule de crise hier matin entre le garde-pêche de la Franco-Suisse et le président de l'AAPPMA de Villers-le-Lac.

A l'ordre du jour de cette réunion : le comportement des gestionnaires du barrage du Châtelot qui, tour à tour, assèchent la rivière Doubs où lâchent des trombes d'eaux qui raclent les fonds. Dans les deux cas, le poisson et les insectes écopent plus qu'ils n'écluent ! L'entrée en matière de cet échange a permis de rappeler la période de mai-juin où la Franco-Suisse se réjouissait presque du manque d'eau qui obligeait les barrages et surtout le Châtelot à modérer les éclusées, d'où des conditions de pêche optimales. Mais dans le même temps, l'AAPPMA de Villers-le-Lac déplorait des niveaux d'eau excessivement bas dans le lac de Moron (retenue du barrage du Châtelot).

Selon Laurent Jaillat, président de l'AAPPMA de Villers-le-Lac : « En mai-juin, on a remarqué que le niveau avait baissé d'une trentaine de mètres impliquant de nombreuses pêches bredouilles et une inactivité des poissons, ce qui est le comble à cette saison où l'activité devrait être à son maximum y compris pour la reproduction des espèces ».

Quant à Patrice Malsvaux, le garde-pêche de la Franco-Suisse : « C'est tout à fait compréhensible : le Châtelot a turbiné à fond pratiquement en continu jusqu'au 18 avril alors que les débits naturels en amont des ouvrages avait déjà bien diminué. Ils ont puisé dans la réserve d'eau qui n'a malheureusement pas été rechargée en raison de la sécheresse printanière ».

Or, après un mois de juillet



Des niveaux d'eau excessivement bas dans le lac de Moron.

avec des turbinages réduits, où la retenue avait bien reconstitué ses réserves, on constate durant ce mois d'août sans pluie de nouvelles variations très importantes, complètement aberrantes par rapport aux débits naturels, qui avoisinent les 2 m³/sec en amont du barrage.

« Vases communicants »

Patrice Malsvaux indique : « Nous avons mesuré 3 éclusées entre 15 et 18 m³/sec les 20, 21, et 22 août et bien pire encore la semaine suivante les 25, 26, 27 et 28 août avec des éclusées à plus de 30 m³, dont les deux dernières avec des pics de-

passant les 40 m³/sec. C'est inacceptable de voir arriver de telles quantités d'eau l'après-midi à Goumois, alors que le matin même, dans un Doubs coulant à moins de 5 m³/sec, je mesure anxieusement des taux d'oxygène qui montent indéniablement que la rivière souffre du manque d'eau et de la température élevée ».

Selon le principe de « vases communicants », quand le Châtelot lâche de l'eau, c'est le lac de retenue qui se vide.

Laurent Jaillat d'enchéir : « Imaginez l'impact provoqué par ces éclusées dans la retenue du Châtelot, lorsque l'eau baisse de 1,80 m par jour. Depuis juillet,

l'eau a à nouveau baissé de 20 mètres, intolérable en cette saison ».

Les deux hommes s'interrogent et demandent « si la politique des gestionnaires du barrage n'est pas d'utiliser l'eau dont ils disposent, mais plutôt de spéculer sur l'eau qui pourrait arriver et qui n'arrive décidément pas. Que va-t-il se passer si la sécheresse continue ? ».

La rencontre en urgence de ces deux spécialistes de la rivière Doubs n'avait pas d'autres fins que celles de sauver le patrimoine piscicole, la rivière, la pêche, l'économie et le tourisme. Ils l'affirment : « Nous ne critiquons pas les barrages ni leur utilité, mais simplement la gestion par laquelle ils fonctionnent ».

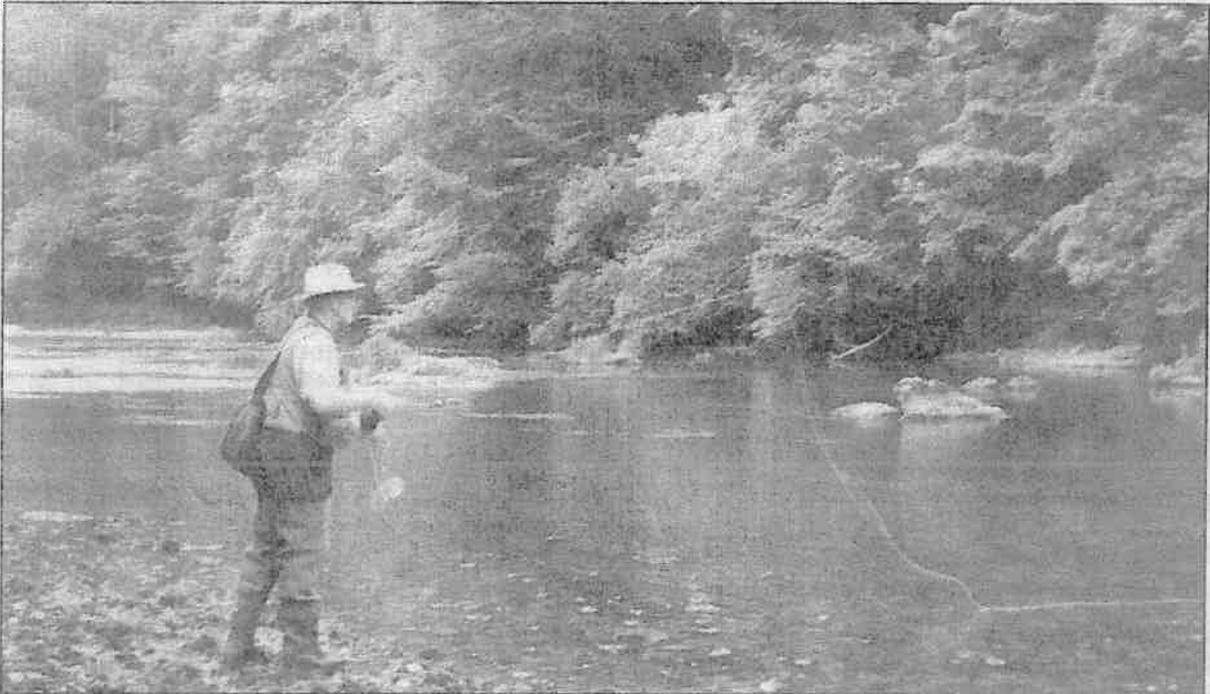
ANNEXE 1

L'Est Républicain 10 juillet 2009

LE PAYS-DE-MAÎCHE

ER 10/07/09

Franco-Suisse : une super saison



Un royaume qui reste sans égal.

Si d'aucuns se plaignent à juste titre du manque d'eau, notamment sur le Dessoubre, la société de pêche La Franco-Suisse basée sur 40 km de Doubs frontière n'en aura pas manqué pour cette saison.

Ce sont d'ailleurs des circonstances plaisantes qui ont permis que l'eau soit suffisante. En effet, on connaît le problème récurrent du Doubs en aval des barrages : l'eau est rejetée d'une manière soudaine avec d'importants contrastes qui raclent les fonds. Com-

me il existe un débit de restitution minimum (4 m³/seconde), quelles que soient les circonstances météorologiques et la hauteur de l'eau dans les barrages, ce débit a effectivement été restitué pendant toute la période de sécheresse. Et voilà pourquoi l'eau a été suffisante, faisant le bonheur des disciples de Saint-Pierre. « On a retrouvé les conditions de pêche d'il y a 10 à 15 ans », fait remarquer le garde-pêche Patrice Malavaux, qui a constaté que « malgré les problèmes

de pollution et de tout ce qu'on veut, dès que le problème des barrages est résolu, on retrouve des conditions superbes », avec tout le cycle qui en découle : l'eau allant bien, les insectes ne sont pas perturbés dans leur éclosion, la pêche est fructueuse et les pêcheurs reviennent.

Il s'est pris, dit-on, beaucoup de beau poisson jusqu'à présent dans le Doubs frontière. Faut-il malicieusement souhaiter une sécheresse régulière pour que la pêche au Doubs retrouve tout son attrait ?

Si la nature et beaucoup d'autres rivières ont considérablement souffert du manque d'eau nous sommes au regret de dire que sur le Doubs, ce sont les conditions qu'il faut pour nous voir nous réjouir de l'état de santé de la rivière et des conditions de pêche.

DERNIERE MINUTE

Voici, au moment où nous imprimons ce dossier, le résultat de la dernière coupure d'eau constaté en aval de Goumois : il s'agit essentiellement de vairons qui s'étaient probablement installés sur une frayère, accompagnés de truitelles de l'année fraîchement écloses

